

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



No. de résolution ou annotation	<p>PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LYSTER</p>
Procès verbal du 2 avril 2012	<p>Procès verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lyster tenue à l'Hôtel de Ville, 2375, rue Bécancour, Lyster, lundi le 2 avril 2012 à 20 h.</p>
	<p>Sont présents : les conseillers Dave Boissonneault, Normand Raby, Christian Marcoux et David Boissonneault, et les conseillères Geneviève Ruel et Lise Bouchard-Lambert, formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Labrecque, maire.</p>
	<p>Est également présente Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière.</p>
Ordre du jour du 2 avril 2012	<p style="text-align: center;">ORDRE DU JOUR Séance ordinaire du 2 avril 2012</p>
	<p>1 <i>PRIERE</i></p>
	<p>2 <i>MOT DE BIENVENUE</i></p>
	<p>3 <i>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</i></p>
	<p>4 <i>AUTORISATION DU MAIRE D'INVERSER LES POINTS A L'ORDRE DU JOUR</i></p>
	<p>5 <i>SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX</i></p>
	<p>6 <i>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</i></p>
	<p>6.1 Présentation des comptes</p>
	<p>6.2 Achat de paniers-cadeaux</p>
	<p>6.3 Autorisation de signature pour la demande d'inscription TPS-TVQ</p>
	<p>6.4 Affectation du solde disponible du règlement 291 pour la rue des Bouleaux</p>
	<p>6.5 Congrès ADMQ 2012</p>
	<p>6.6 Augmentation de la petite caisse</p>
	<p>6.7 Entente avec la SADC d'Arthabaska-Érable</p>
	<p>6.8 Avis de motion pour un règlement municipal sur l'utilisation de l'eau</p>
	<p>6.9 Avis de motion pour un règlement décrétant l'ouverture de la rue St-Pierre</p>
	<p>6.10 Offre de services conseils en taxes à la consommation</p>
	<p>7 <i>SECURITE PUBLIQUE</i></p>
	<p>7.1 Rapport SPAA</p>
	<p>7.2 Adoption du règlement 303 concernant les animaux</p>
	<p>7.3 Approbation des tarifs du Petit refuge de Lyster</p>
	<p>7.4 Ramonage des cheminées</p>
	<p>8 <i>TRANSPORT</i></p>
	<p>8.1 Octroi contrat pour le nivelage</p>
	<p>8.2 Octroi contrat pour le nettoyage de fossés</p>
	<p>8.3 Octroi contrat pour le granulats concassé</p>
	<p>8.4 Rapiéçage et recouvrement bitume</p>
	<p>8.5 Pavage du prolongement de la rue Beaudoin</p>
	<p>8.6 Entretien de la Petite Ligne</p>
	<p>8.7 Offre du MTQ</p>
	<p>8.8 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de compte 2011</p>
	<p>9 <i>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</i></p>
	<p>9.1 Demande à la CPTAQ</p>
	<p>10 <i>LOISIRS ET CULTURE</i></p>
	<p>10.1 Installation de caméra au Centre des loisirs</p>
	<p>11 <i>CORRESPONDANCE</i></p>
	<p>11.1 Rapport 2011 d'ORAPÉ</p>
	<p>11.2 Assemblée générale annuelle de Tourisme Centre-du-Québec</p>
	<p>11.3 Assemblée générale annuelle CLD de l'Érable</p>
	<p>12 <i>PERIODE DE QUESTIONS</i></p>
	<p>13 <i>VARIA</i></p>

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



- 13.1 Contribution pour FADOQ Club de Lyster
- 13.2 Représentants pour l'Assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins
- 13.3 Souper-conférence Centre d'action bénévole
- 13.4 Activité bénéfice 5 à 7 au profit de la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable
- 14 *ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SEANCE TENANTE*
- 15 *LEVÉE DE LA SEANCE*

Ouverture de la séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à l'heure prévue et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé et demande à la directrice générale et secrétaire-trésorière d'en faire la lecture.

072-04-2012
Adoption de l'ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

ADOPTÉE

073-04-2012
Inversion de l'ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE l'ordre du jour soit inversé au besoin par le maire.

ADOPTÉE

074-04-2012
Présentation des comptes

SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal approuve et autorise le paiement des comptes :

Chèques numéros 10597 à 10640	129 585.09 \$
Autres paiements effectuées par la directrice générale	52 755.85 \$
Grand total des paiements	182 340.94 \$

ADOPTÉE

075-04-2012
Achat de paniers-cadeaux

SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal autorise l'achat de 14 paniers-cadeaux pour les maires et membres du personnel de la MRC de l'Érable qui seront présents lors du conseil itinérant qui se tiendra le 9 mai prochain. Une somme de 20.66\$ taxes incluses par panier est autorisée et sera puisée au poste Promotion-municipalité (02 69000 999).

ADOPTÉE

076-04-2012
Autorisation de signature pour la demande d'inscription TPS-TVQ

SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Suzy Côté, à signer le formulaire LM-1 «Demande d'inscription» de Revenu Québec pour l'obtention des numéros de TPS et TVQ.

ADOPTÉE

077-04-2012
Affectation du solde disponible

SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



<p>du règlement 291 pour la rue des Bouleaux</p>	<p>QUE le conseil municipal affecte le solde disponible du règlement 291 de la rue des Bouleaux en réduction du capital et du paiement des intérêts du prêt. Un montant de 440.34 \$ est affecté pour l'année 2012.</p>
<p>078-04-2012 Congrès ADMQ 2012</p>	<p>ADOPTÉE</p> <p>SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</p> <p>QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à participer au Congrès 2012 de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec devant se tenir à Québec du 6 au 8 juin 2012. Les frais sont de 450\$ plus taxes pour l'inscription. Cette dépense sera puisée au poste Cotisation, congrès - Adm. (02 13000 494). Les frais pour l'hébergement et les repas seront puisés au poste Relations extérieures – Adm. (02 13000 493), et les frais pour le transport au poste Frais de déplacement – Adm. (02 13000 310).</p>
<p>079-04-2012 Augmentation de la petite caisse</p>	<p>ADOPTÉE</p> <p>SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</p> <p>QUE le montant autorisé pour la «petite caisse du bureau municipal» soit porté à 500\$.</p>
<p>080-04-2012 Entente avec la SADC d'Arthabaska-Érable</p>	<p>ADOPTÉE</p> <p>ATTENDU que Services Canada, par l'entremise de la SADC Arthabaska-Érable, désire la continuité du centre de services mobiles pour que les citoyens de la municipalité et des environs aient un accès facile aux services et aux prestations du gouvernement fédéral ;</p> <p>SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</p> <p>QUE le maire, M. Sylvain Labrecque, et la directrice générale, Mme Suzy Côté, soient autorisés à signer le contrat 2839-10-0067 à intervenir avec la SADC Arthabaska-Érable pour assurer le service mobile de Service Canada dans nos locaux.</p>
<p>Avis de motion pour un règlement municipal sur l'utilisation de l'eau</p>	<p>ADOPTÉE</p> <p>Le conseiller David Boissonneault donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, un règlement ayant pour objectif de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource.</p>
<p>Avis de motion pour un règlement décrétant l'ouverture de la rue St-Pierre</p>	<p>Le conseiller Christian Marcoux donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, un règlement décrétant l'ouverture de la rue St-Pierre.</p>
<p>081-04-2012 Offre de services conseils en taxes à la consommation</p>	<p>SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</p> <p>QUE le conseil municipal mandate la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour agir à titre de conseillers en taxes à la consommation. Les honoraires sont estimés entre 4 500\$ et 5 500\$ plus taxes et seront puisés au poste Vérification (0213010 410).</p>

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



082-04-2012
Adoption du règlement 303 concernant les animaux

ADOPTÉE

ATTENDU que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le présent règlement et renoncent à sa lecture ;

SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal adopte le règlement 303 concernant les animaux.

ADOPTÉE

083-04-2012
Approbation des tarifs du Petit refuge de Lyster

ATTENDU que le Petit Refuge de Lyster est désigné comme faisant partie de l'autorité compétence dans l'application du règlement 303 concernant les animaux ;

ATTENDU que le Petit Refuge appliquera des tarifs pour les services offerts ;

SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal approuve les tarifs suivants pour les services offerts par le Petit Refuge :

Services	Petit chien	Grand chien	Chat
Hébergement pour une nuit (sans médaille)	15.00\$	18.00\$	10.00\$
Hébergement pour une nuit (avec médaille)	7.50\$	9.00\$	n/a
Tarif de la médaille pour un an	10.00\$	10.00\$	n/a

ADOPTÉE

084-04-2012
Ramonage des cheminées

ATTENDU que la municipalité a reçu des offres de services pour le ramonage des cheminées pour l'année 2012 de Services de Ramonage Hébert et de Cheminées Ram-Tech ;

SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal accepte les offres de services de Services Hébert Ramonage et de Cheminées Ram-Tech, et autorise l'émission d'un permis de ramonage pour les entreprises, conformément au règlement 170 sur le ramonage.

ADOPTÉE

085-04-2012
Octroi contrat de nivelage

ATTENDU les invitations qui ont été faites aux entreprises suivantes pour nivelage : A. Grégoire et Fils, Excavation Marcel Paradis, Pavage Lagacé et Frères et Excavation Alex Martineau ;

ATTENDU les soumissions reçues et qui ont été ouverte le 26 mars à 15h :

<u>SOUSSIONNAIRE</u>	<u>TARIF HORAIRE (avant taxes)</u>
Excavation Marcel Paradis	110.00\$

SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal accorde le contrat pour le nivelage à Excavation Marcel Paradis. À cette fin, une dépense de 13 547\$ (TVQ incluse) est autorisée et sera puisée au poste Nivelage (02 32050 521).

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



086-04-2012
Octroi contrat de nettoyage de fossés

ADOPTÉE

ATTENDU les invitations qui ont été faites aux entreprises suivantes pour les travaux de nettoyage de fossés : A. Grégoire et Fils, Excavation Marcel Paradis, Pavage Lagacé et Frères et Excavation Alex Martineau ;

ATTENDU les soumissions reçues et qui ont été ouverte le 26 mars à 15h :

<u>SOUSSIONNAIRES</u>	<u>Option 1</u> Tarif horaire avant taxes	<u>Option 2</u> Tarif horaire avant taxes
Excavation Marcel Paradis	115.00\$	252.00\$
A. Grégoire et Fils Ltée	120.00\$	260.00\$
Excavation Alex Martineau	155.00\$	-

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accorde le contrat pour le nettoyage des fossés à Excavation Marcel Paradis. À cette fin, une dépense de 36 763\$ (TVQ incluse) est autorisée et sera puisée au poste Nettoyage de fossés (02 32020 521).

ADOPTÉE

087-04-2012
Octroi contrat de granulats concassés

ATTENDU les invitations qui ont été faites aux entreprises suivantes pour l'achat et le transport de granulats concassés : A. Grégoire et Fils, Excavation Marcel Paradis, Pavage Lagacé et Frères et Excavation Alex Martineau ;

ATTENDU les soumissions reçues et qui ont été ouverte le 26 mars à 15h :

<u>SOUSSIONNAIRES</u>	<u>Prix à la tonne métrique (avant taxes)</u>
Excavation Marcel Paradis	14.78\$ (Carrière Plessis ou Exc. EME Martineau)
Pavage Lagacé et Frères	14.83\$ (Excavation EME Martineau Ste-Agathe)
A. Grégoire	16.00\$ (Carrières Plessis)

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accorde le contrat pour le gravier à Excavation Marcel Paradis. À cette fin, une dépense de 34 635\$ (TVQ incluse) est autorisée sera puisée au poste Pierre, rechargement (02 32000 621).

ADOPTÉE

088-04-2012
Rapiéçage et recouvrement bitume

ATTENDU les soumissions reçues pour l'installation de l'enrobé bitumineux :

<u>SOUSSIONNAIRES</u>	<u>OPTION 1</u> <u>Prix à la t.m.</u> <u>Incluant les taxes</u>	<u>OPTION 2</u> <u>Prix à la t.m.</u> <u>Incluant les taxes</u>	<u>OPTION 3</u> <u>Prix à la t.m.</u> <u>Incluant les taxes</u>
Pavage Lagacé et Frères	151.52\$	-	57.93\$
Ray-Car, Division de Sintra	159.13\$	93.71\$	65.43\$
Entreprises Lévisiennes inc.	157.52\$	-	-

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accorde le contrat à Pavage Lagacé et Frères pour l'option 1. À cette

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



fin, une dépense de 55 000\$ (TVQ incluse) est autorisée et sera puisée au poste Asphalte (02 32000 625).

ADOPTÉE

089-04-2012
Pavage du prolongement de la rue Beaudoin

ATTENDU les soumissions reçues pour le pavage du prolongement de la rue Beaudoin sur environ 200 mètres :

<u>SOUSSIONNAIRES</u>	<u>Qté estimée</u>	<u>Prix à la t.m. avant taxes</u>	<u>Total incluant les taxes</u>
Pavage Lagacé et Frères	225 tm	127.48\$	32 978.27\$
Ray-Car, Division de Sintra	225 tm	119.80\$	30 991.51\$
Entreprises Lévisiennes inc.	225 tm	121.30\$	31 379.54\$

SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal accorde le contrat pour le pavage du prolongement de la rue Beaudoin à Raycar, Division de Sintra.

ADOPTÉE

090-04-2012
Entretien de la Petite Ligne

SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal autorise des travaux de nivelage sur le chemin de la Petite Ligne jusqu'à concurrence de 16 heures, ceci à même le budget autorisé.

ADOPTÉE

091-04-2012
Offre du MTQ

SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal accepte à titre d'indemnité du gouvernement du Québec, représenté par le ministre des Transports, pour la cession des immeubles désignés ci-après faisant partie des lots 11 du rang 4, 16B et 16C du rang 5, tous du cadastre officiel de Nelson, d'une superficie total de 1659.6 m2 pour l'emprise ainsi qu'une servitude temporaire de travail d'une superficie de 71.7 m2, un montant total de 6 000\$ incluant tous les préjudices sauf les frais d'expertise.

QUE le maire, Monsieur Sylvain Labrecque, et la directrice générale, Madame Suzy Côté, soient tous deux autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Lyster le contrat à intervenir ainsi que tous les documents nécessaires.

ADOPTÉE

092-04-2012
Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de compte 2011

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 195 511\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisés par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



**POUR CES MOTIFS, SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE la Municipalité de Lyster informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

093-04-2012
Demande à la
CTPAQ

ATTENDU QUE la demanderesse veut vendre la partie en culture de sa propriété ;

ATTENDU que la demande n'aurait aucun effet sur l'homogénéité du milieu agricole ;

ATTENDU QUE la demande est conforme avec la réglementation en vigueur de la municipalité ;

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve la demande de Madame Fernande Houle adressée à la CTPAQ et recommande à celle-ci de l'autoriser.

ADOPTÉE

094-04-2012
Installation de
caméra au
Centre des loisirs

ATTENDU QUE quelques méfaits ont lieu chaque année au Centre des loisirs, dont un récemment ;

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à faire faire des soumissions pour l'achat et l'installation d'un système de surveillance. La soumission retenue sera approuvée à une séance ultérieure.

ADOPTÉE

Période de
questions

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

095-04-2012
Contribution pour
FADOQ Club de
Lyster

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accorde une commandite de 125.00\$ au FADOQ Club de Lyster pour son souper 40^e anniversaire du 12 mai prochain. Cette dépense sera puisée au poste Promotion-municipalité (02 69000 999).

ADOPTÉE

096-04-2012
Représentants
pour l'Assemblée
générale
annuelle de la
Caisse
Desjardins

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal délègue Normand Raby et Lise Bouchard-Lambert comme représentants de la Municipalité de Lyster, à l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins du Sud de Lotbinière qui se tiendra le 24 avril prochain.

ADOPTÉE

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



097-04-2012
Souper-
conférence
Centre d'action
bénévole

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'un billet au total de 25\$ pour le Souper-conférence du Centre d'action bénévoles de l'Érable qui aura lieu le 19 avril prochain. La somme sera puisée au poste Promotion-municipalité (02 69000 999).

ADOPTÉE

098-04-2012
Activité bénéfice
5 à 7 au profit de
la Fondation du
CLSC-CHSLD de
l'Érable

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise l'achat de deux billets au total de 60\$ pour le 5 à 7 au profit de la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable. La somme sera puisée au poste Promotion-municipalité (02 69000 999).

ADOPTÉE

099-04-2012
Adoption du
procès verbal
séance tenante

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal adopte le présent procès-verbal séance tenante.

ADOPTÉE

100-04-2012
Levée de la
séance

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE cette séance soit levée à 20 h 56.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Sylvain Labrecque
Maire

Suzy Côté
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS
(Code Municipal, article 961)

Je soussignée, Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance.

Donné ce 2^e jour d'avril 2012

Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière